

PDAP : NOUVEAU PLAN DE DÉPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES



Dans le cadre du cycle de réunions sur le nouveau plan de déplacement des administrations parisiennes, la **CFDT** a fait les propositions suivantes :

- Cfdt:** Qu'un point soit fait en ce qui concerne les transports parisiens.
- Cfdt:** Qu'un bilan sur l'accord avec le STIF nous soit présenté.
- Cfdt:** Le paiement à 100% du titre de transport en Iles de France pour tous les agents.
- Cfdt:** Que la bourse d'échange soit connue de tous et qu'un bilan soit fait par Direction avec le nombre d'agents concernés.
- Cfdt:** L'extension de cette bourse d'échange à toutes les Directions.
- Cfdt:** Qu'une enquête soit menée au sujet des véhicules de la DPE qui consomment du carburant en restant sur place et sans aucune mission particulière.
- Cfdt:** Un bilan sur le co-voiturage et l'auto partage (nombre d'agents concernés, périodicité...).
- Cfdt:** Créer une base de données pour mettre les agents en relation afin de favoriser le co-voiturage ainsi que l'auto partage.
- Cfdt:** Un bilan Carbone des véhicules appartenant à des DSP et autres entreprises extérieur à la Ville de Paris.
- Cfdt:** L'extension sur la base du volontariat de la semaine de 4 jours.
- Cfdt:** D'évaluer le nombre d'agents qui utilisent un véhicule personnel pour se rendre sur son lieu de travail.
- Cfdt:** Une aide financière pour les agents qui possèdent un véhicule immatriculé avant 1997 afin de le remplacer.

À suivre...